altérité [alteYite] n. f.

ÉTYM. 1697; « changement », 1270; bas lat. *alteritas,* de *alter* « autre ».

❖

♦ **Philos.** Fait d'être un autre, caractère de ce qui est autre. | « *L'amour ne détruit pas l'altérité* » (G. Madiner, *in* Foulquié et Saint-Jean).

1 L'âme ne connaît pas elle-même sa distinction, ou, comme parle cet auteur *(Ruysbroek)* son altérité.

BOSSUET, État d'oraison, I, 1, *in* LITTRE.

2 (...) la mythologie occidentale attribue au monde communiste l'altérité même d'une planète : l'U. R. S. S. est un monde intermédiaire entre la Terre et Mars.

R. BARTHES, Mythologies, p. 42.

3 Car c'est l'un des traits constants de toute mythologie petite-bourgeoise, que cette impuissance à imaginer l'Autre. L'altérité est le concept le plus antipathique au « bon sens ».

R. BARTHES, Mythologies, p. 44.

4 Si le groupe se sent en état d'altérité par rapport à l'un de ses membres, il en fait sa victime.

Jacques LAURENT, les Bêtises, p. 398.

❖

CONTR. Identité.